

En ligne tous les mercredis

19 septembre 2012

LA VIE ECONOMIQUE

- [L'inflation repart à la hausse en août, tirée par les prix pétroliers](#)
- [30 milliards pour la Banque publique d'investissement](#)
- [Le relèvement du plafond du Livret A et du LDD effectif au 1^{er} octobre](#)
- [Le prix du gaz pourrait augmenter de 7% au 1^{er} octobre](#)
- [Le gouvernement « ne valide pas le plan de PSA »](#)
- [Le chômeur « non suivi » par Pôle emploi obtient gain de cause auprès du Tribunal administratif](#)
- [Unedic : la France comptera 235 000 chômeurs de plus cette année](#)
- [L'Assemblée nationale adopte le projet de loi sur les emplois d'avenir](#)
- [Baisse de 5,5 % des créations d'entreprises en août](#)
- [208 usines françaises ont baissé le rideau depuis le 1^{er} janvier 2012](#)
- [L'IGF dénonce la gestion et le coût des agences d'Etat](#)
- [Emplois familiaux : vers la fin du forfait de cotisation ?](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [La Cour des comptes s'alarme des dérives des comptes de la Sécurité sociale](#)
- [Les avantages fiscaux des retraités dans le viseur de la Cour des comptes](#)
- [Jérôme Cahuzac promet des moyens supplémentaires contre l'évasion fiscale](#)
- [Budget : le plafonnement des niches fiscales ne sera pas étendu](#)
- [Vers la fin de la gratuité des classes préparatoires ?](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [La Poste : 5 000 embauches pour calmer la tension sociale](#)
- [Banque de France : près de 2 000 suppressions de postes](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Val-d'Oise : la crise chez PSA ébranle les sous-traitants](#)
- [Seine-Saint-Denis : L'hôpital de Montreuil sous perfusion](#)

OPINION/VIE POLITIQUE

- [Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, table sur une croissance inférieure à 1 % en 2013](#)
- [Edouard Balladur : « Notre pays doit retrouver la croissance et l'emploi »](#)
- [Marie-Françoise Leflon \(CFE-CGC\) : « Construire un nouveau modèle social ? Banco ! »](#)

LIVRES/REVUES

- [Guide des 4 000 médicaments utiles, inutiles ou dangereux](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale. Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source. L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● L'inflation repart à la hausse en août, tirée par les prix pétroliers

Selon l'Insee, l'inflation est à nouveau en hausse, les prix à la consommation augmentant de 0,7 %. Corrigé des variations saisonnières, l'indice mensuel augmente de 0,5 % (+ 2,1 % sur un an). La progression des prix pétroliers est principalement à l'origine de cet état de fait : les combustibles liquides augmentent en effet de 6,6 % (+ 13,6 % sur un an) et les carburants de 5,3 % (+ 7,8 % sur un an). Les prix de l'électricité et du gaz restent aussi « dynamiques », en raison notamment de l'augmentation des tarifs hors taxes : ils augmentent respectivement de 1,2 % et 1 % (+ 3,2 % et + 6,2 % sur un an).

- **L'Insee** : « L'augmentation des prix en août s'explique par la hausse des prix de l'énergie, par celle, saisonnière, des produits manufacturés au sortir des soldes estivaux, et par celle de certains services liés au tourisme. Ces hausses sont légèrement atténuées par le repli, également saisonnier, des prix des produits frais ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20120912.CHA0636/l-inflation-repart-a-la-hausse-en-aout-tiree-par-les-prix-petroliers.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120912](http://www.challenges.fr/entreprise/20120912.CHA0636/l-inflation-repart-a-la-hausse-en-aout-tiree-par-les-prix-petroliers.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120912)

- **Les chiffres de l'Insee dans leur intégralité** :

<http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=29&date=20120912>

(Sources : www.challenges.fr du 12/09/2012, www.insee.fr du 12/09/2012)

● 30 milliards pour la Banque publique d'investissement

Mardi 11/09, M. Ayrault, premier ministre, a annoncé que la future Banque publique d'investissement (BPI) aura une capacité d'intervention de « plus de 30 milliards d'euros » en prêts et en capital. Jean-Marc Ayrault souhaite « qu'à la fin de l'année, cette Banque publique d'investissement, une fois le décret d'application pris, soit opérationnelle et que les premiers contrats soient signés ». La BPI aidera « exclusivement au financement et à l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME), des très petites entreprises (TPE) ainsi que des entreprises de taille intermédiaire, trop peu nombreuses en France ».

- **Jean-Marc Ayrault** : « Au-delà (de l'enveloppe de 30 milliards d'euros qui lui sera consacrée), la banque aura vocation à mobiliser les financements privés en intervenant aux côtés d'investisseurs privés, créant ainsi un véritable effet de levier au bénéfice des entreprises ».

<http://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/La-Banque-publique-d-investissement-connait-sa-marge-de-manoeuvre-554364>

(Source : www.lejdd.fr du 11/09/12, G.V. (avec agences) – le JDD)

● Le relèvement du plafond du Livret A et du LDD effectif au 1^{er} octobre

Fin août, Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des Finances, avait annoncé un relèvement immédiat, suivi d'un second relèvement d'ici la fin de l'année. Ce sera chose faite le 1^{er} octobre, M. Moscovici ayant annoncé, lors du Grand Jury RTL/LCI/le Figaro, qu'il avait signé le décret. Le Livret de développement durable voit également son plafond relevé à la même date. Le texte sera publié au Journal Officiel du 19/09/2012.

[http://www.challenges.fr/economie/20120917.CHA0852/relevement-du-plafond-du-livret-a-et-du-ldd-effectif-au-1er-octobre.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120917](http://www.challenges.fr/economie/20120917.CHA0852/relevement-du-plafond-du-livret-a-et-du-ldd-effectif-au-1er-octobre.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120917)

(Source : www.challenges.fr du 17/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

● Le prix du gaz pourrait augmenter de 7 % au 1^{er} octobre

D'après Le Figaro, GDF Suez aurait écrit à la Commission de régulation de l'énergie (CRE), afin de demander, au titre de l'évolution de ses coûts d'approvisionnement, une augmentation de 1 %. EDF Suez aurait aussi saisi le Conseil d'Etat pour qu'il impose au gouvernement un rattrapage de 6 points « au titre du début de l'année 2012 », arguant que si l'Etat a bien validé, cet été, une augmentation des tarifs de 2 %, « l'application de la loi, qui impose de répercuter l'évolution des coûts d'approvisionnement du groupe, aurait dû le conduire à accepter une hausse de 8 % ». Interrogé par l'AFP, le groupe n'a fait aucun commentaire – à l'heure où est écrit cet article.

<http://www.leparisien.fr/economie/gdf-suez-reclame-une-hausse-de-7-du-gaz-au-1er-octobre-11-09-2012-2160165.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

DERNIERE MINUTE : le gouvernement limite la hausse du gaz à 2 %. Date d'effet : 1^{er} octobre 2012. Dans un communiqué commun le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici, et Delphine Batho (Ecologie et Energie) déclarent : « *Cette décision vise à protéger le pouvoir d'achat des Français* ».

[http://www.challenges.fr/energie-et-environnement/20120917.CHA0875/les-tarifs-du-gaz-augmenteront-de-2-le-1er-octobre.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120918](http://www.challenges.fr/energie-et-environnement/20120917.CHA0875/les-tarifs-du-gaz-augmenteront-de-2-le-1er-octobre.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120918)

(Source : www.leparisien.fr du 12/09/2012)

● **Le gouvernement « ne valide pas le plan de PSA »**

Si Emmanuel Sartorius, expert chargé par le gouvernement d'analyser la situation financière du groupe automobile, déclarait le 11/09, que le plan de restructuration de PSA « *n'est malheureusement pas contestable* », le gouvernement a décidé, le lendemain, en Conseil des ministres, de ne pas « *valider* » ce plan.

- **Najat Vallaud-Belkacem**, porte-parole du gouvernement : « *Nous ne validons en rien le plan de restructuration de PSA. Le gouvernement ne lâche rien, [estimant] extrêmement importantes les négociations syndicats-direction-Etat qui vont s'ouvrir pour faire en sorte que le plan de redressement ait le moins d'impact possible sur les salariés* ». Sur le rapport Sartorius, Mme Vallaud-Belkacem a admis que des mesures devaient « *indéniablement* » être prises, avant d'ajouter : « *Mais la question c'est l'ampleur de ces mesures qui doivent encore être discutées. La question est celle de la proportionnalité de ces mesures de redressement par rapport aux difficultés du groupe* ». Concluant qu'il était « *quand même inédit que l'Etat s'engage comme cela, au point de mettre autour de la table la direction, les organisations syndicales et (lui-même) pour donner cette impulsion* ».

<http://www.lejdd.fr/Economie/Entreprises/Actualite/Le-gouvernement-ne-valide-pas-le-plan-dePSA-554652>

(Source : www.lejdd.fr du 12/09/2012, G.V.(avec AFP – Le JDD)

● **Le chômeur « non suivi » par Pôle emploi obtient gain de cause auprès du Tribunal administratif**

C'est une première : le Tribunal administratif a donné raison au chômeur de 54 ans qui avait porté plainte contre Pôle Emploi pour « *non accompagnement* » de son dossier. Le plaignant, sans emploi depuis trois ans et demi, arguait n'avoir été reçu que trois fois en agence, malgré ses demandes répétées et repoussées.

- **Me Emilie Videcoq**, avocate du plaignant : « *Au cours du prochain entretien, Pôle emploi devra mettre à jour le projet personnalisé de mon client. Par la suite, Pôle Emploi devra lui proposer régulièrement des formations et des offres d'emploi. C'est une très grande satisfaction pour nous. On a mis Pôle Emploi face à ses responsabilités. On va voir si l'agence dépose un recours* ».

<http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20120912.OBS2047/le-tribunal-donne-raison-au-chomeur-non-suivi-par-pole-emploi.html#xtor=EPR-4-%5BDerMin%5D-20120912>

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 12/09/2012)

● **Unedic : la France comptera 235 000 chômeurs de plus cette année**

Le 12/09, l'Unedic a annoncé que, selon ses estimations, le nombre de chômeurs sans activité devrait augmenter en 2012 plus qu'elle ne le pensait en mai, tablant désormais sur 235 000 personnes en plus (au lieu de 178 000). Selon elle, l'économie française devrait détruire 87 300 postes en 2012 (au lieu de 74 000 en mai). En ce qui concerne son déficit pour 2013, l'Unedic le situe à 4,1 milliards (contre 4 milliards en mai).

[http://www.challenges.fr/france/20120912.CHA0659/la-france-comptera-235-000-chomeurs-de-plus-cette-annee.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120913](http://www.challenges.fr/france/20120912.CHA0659/la-france-comptera-235-000-chomeurs-de-plus-cette-annee.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120913)

(Source : www.challenges.fr du 12/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **L'Assemblée nationale adopte le projet de loi sur les emplois d'avenir**

L'Assemblée nationale a adopté dans la nuit de mercredi à jeudi (12/13 sept) le projet de loi créant des emplois d'avenir pour des jeunes pas ou peu qualifiés venant de zones

défavorisées, principalement dans les collectivités locales, les associations et l'enseignement, public et privé.

[http://www.lepoint.fr/politique/l-assemblee-nationale-adopte-le-projet-de-loi-sur-les-emplois-d-avenir-13-09-2012-1505645_20.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120913](http://www.lepoint.fr/politique/l-assemblee-nationale-adopte-le-projet-de-loi-sur-les-emplois-d-avenir-13-09-2012-1505645_20.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120913)

(Source : www.lepoint.fr du 13/09/2012)

● Baisse de 5,5 % des créations d'entreprises en août

Le nombre de créations d'entreprises en France est en recul de 5,5 % en août, à 41 715. Raison principale ? La baisse des demandes d'auto-entrepreneurs (20 987 entreprises d'auto-entrepreneurs (en données brutes) en août, contre 23 966 en juillet). Pour les 3 derniers mois, le nombre cumulé de créations de sociétés est en hausse de 6,9 %, par rapport à la même période de 2011. Les secteurs à l'origine de cette hausse : « *la construction et le poste enseignement, santé, action sociale* ». Sur les 12 derniers mois, les créations d'entreprises ont reculé de 1,0 %.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202268020527-baisse-de-5-5-des-creations-d-entreprises-en-aout-362159.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120914-\[s=461370_n=2_c=201_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202268020527-baisse-de-5-5-des-creations-d-entreprises-en-aout-362159.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120914-[s=461370_n=2_c=201_]-937960@1)

- Les chiffres de l'Insee dans leur intégralité :

<http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=41&date=20120914>

(Sources : www.lesechos.fr du 14/09/2012, www.insee.fr du 14/09/2012)

● 208 usines françaises ont baissé le rideau depuis le 1^{er} janvier 2012

D'après l'observatoire Trendeo, 208 sites industriels français ont fermé depuis le 1^{er} janvier. Ce qui représente une hausse de 50 % sur un an. Or, sur la même période, on n'a compté que 130 ouvertures d'usines.

- **David Cousquer**, gérant de Trendeo, société qui recense les créations et suppressions d'emplois : « *La taille moyenne des installations concernées (par les fermetures) est de 73 emplois* ».

[http://www.challenges.fr/industrie/20120917.CHA0869/208-usines-francaises-ont-baisse-le-rideau-depuis-le-1er-janvier-2012.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20120917](http://www.challenges.fr/industrie/20120917.CHA0869/208-usines-francaises-ont-baisse-le-rideau-depuis-le-1er-janvier-2012.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20120917)

(Source : www.challenges.fr du 17/09/2012)

● L'IGF dénonce la gestion et le coût des agences d'Etat

Un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) dénonce, selon Le Parisien, « *les effectifs pléthoriques d'une myriade d'agences de l'Etat à l'efficacité douteuse et leur coût, 50 milliards d'euros chaque année* ». D'après l'IGF, il existerait ainsi 1 244 agences nationales qui emploieraient près de 450 000 personnes (contre seulement 417 296 en 2007). Le tout pour un budget ayant progressé de 15 % en 5 ans, atteignant 50 milliards.

- **Jérôme Cahuzac** (ministre du budget) et **Pierre Moscovici** (ministre de l'Economie et des Finances) : « *La création de telles agences engendre des coûts importants, alors qu'elle ne correspond pas toujours à une amélioration de la qualité du service public et se traduit dans certains cas par une moindre efficacité de cette gestion déléguée par rapport à une gestion en direct par l'Etat. [...] Des premières mesures seront proposées dans le cadre des lois financières de l'automne (projet de loi de programmation des finances publiques et projet de loi de finances)* ».

L'IGF, elle, suggère de piocher 2 milliards d'euros dans les trésoreries excédentaires des agences pour alléger la dette de l'Etat.

[http://www.challenges.fr/economie/20120917.CHA0851/l-igf-denonce-la-gestion-et-le-cout-des-agences-d-etat.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120917](http://www.challenges.fr/economie/20120917.CHA0851/l-igf-denonce-la-gestion-et-le-cout-des-agences-d-etat.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120917)

- Le rapport de l'IGF dans son intégralité (74 pages) :

<http://www.economie.gouv.fr/files/2012-rapport-igf-l-etat-et-ses-agences.pdf>

(Source : www.challenges.fr du 17/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

● Emplois familiaux : vers la fin du forfait de cotisation ?

Le gouvernement étudie actuellement une éventuelle suppression « *de la possibilité pour les quelque 2 millions d'employeurs concernés de déclarer leur salarié au forfait (avec ce régime, les cotisations employeurs sont calculées sur la base du SMIC)* ». Une décision doit

être prise d'ici la fin du mois de septembre. Selon le gouvernement, cette suppression aurait plusieurs avantages : 1)- davantage de droits sociaux pour les salariés ; 2)- les cotisations perçues par la Sécurité sociale augmenteraient de 200 à 300 millions d'euros.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202270284695-emplois-familiaux-vers-la-fin-du-forfait-de-cotisation-362423.php?xtor=EPR-1500-\[nl_8h\]-20120917-\[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202270284695-emplois-familiaux-vers-la-fin-du-forfait-de-cotisation-362423.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20120917-[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 17/09/2012, Etienne Lefebvre)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● La Cour des comptes s'alarme des dérives des comptes de la Sécurité sociale

Selon le rapport annuel de la Cour des comptes sur le financement de la Sécurité sociale, présenté le 13/09/12, le déficit du régime général pour 2012 atteindrait 14,7 milliards d'euros, contre 13,8 milliards prévus par le gouvernement Fillon. « *La trajectoire de réduction des déficits marque le pas* », note la Cour. L'estimation du montant du déficit prend en compte les mesures budgétaires adoptées dans la loi de Finances rectificative 2012 votée en août, ainsi que des premières mesures sociales prises par le gouvernement Ayrault (par exemple, le décret autorisant les départs à la retraite à 60 ans pour ceux ayant commencé à travailler avant l'âge de 20 ans et à jour de leurs cotisations). Toujours d'après la Cour, même si les mesures de recettes supplémentaires pour le budget de la Sécurité sociale votées en août (augmentation du forfait social, taxes sur le capital, etc.) ont « *soulagé* » le déficit à hauteur de 1,4 milliard, les éléments négatifs (« *les mesures sociales [qui] ont aggravé le déficit de 1 milliard d'euros* ») l'emportent.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202265419891-la-cour-des-comptes-s-alar-me-des-derives-des-comptes-de-la-securite-sociale-361688.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120913-\[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202265419891-la-cour-des-comptes-s-alar-me-des-derives-des-comptes-de-la-securite-sociale-361688.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120913-[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 13/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

● Les avantages fiscaux des retraités dans le viseur de la Cour des comptes

La Cour des comptes pointe du doigt les avantages fiscaux et sociaux dont bénéficient les retraités (15 millions de personnes). Ces niches fiscales, selon la Cour, représentent un manque à gagner de 12 milliards pour la Sécurité sociale et l'Etat. En cause : le taux réduit de CGS, l'impôt sur le revenu (avec, par exemple, l'abattement de 10 %), le dégrèvement d'impôts locaux et l'exonération des cotisations sociales pour les particuliers employeurs.

- **Didier Migaud**, 1^{er} président de la Cour : « *Or, contrairement à une idée reçue, les retraités sont dans une situation financière plus favorable que les actifs, notamment les jeunes* ».

- **Le rapport précise** : « *[Certains avantages] créent des effets d'aubaine importants au profit des plus aisés, leur procurant des gains proportionnels à leurs revenus, donc supérieurs à ceux qu'en tirent les foyers modestes. Une telle situation n'est pas sans poser une question d'équité par rapport au reste de la population* ».

Les recommandations de la Cour des comptes :

1)- Supprimer l'abattement fiscal de 10 % sur les pensions, ce qui rapporterait 2,7 milliards d'euros.

2)- Soumettre à l'impôt les majorations de pensions dont bénéficient les parents de trois enfants permettrait d'engranger 800 millions.

3)- Aligner le taux de CSG des pensions les plus élevées (6,6 %) sur celui des salaires (7,5%), apporterait 1,2 milliard. Soit près de 5 milliards d'euros au total.

Selon Les Echos : « *Mais ces décisions seraient très impopulaires auprès d'une grande partie de l'électorat, ce qui explique que le gouvernement avance prudemment. A ce stade, il n'envisage l'alignement du taux de CSG, par exemple, que pour améliorer la prise en charge de la dépendance* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202265272027-les-avantages-fiscaux-des-retraites-dans-le-viseur-de-la-cour-des-comptes-361697.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120913-\[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202265272027-les-avantages-fiscaux-des-retraites-dans-le-viseur-de-la-cour-des-comptes-361697.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120913-[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 13/09/2012, Vincent Collen)

● Jérôme Cahuzac promet des moyens supplémentaires contre l'évasion fiscale

Le 13/09, Jérôme Cahuzac, ministre du Budget, a annoncé des « *moyens supplémentaires* » pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, afin de renforcer les pouvoirs d'investigation, d'enquête et de recouvrement de l'administration. Si des « *dispositions anti-abus* » ont déjà été adoptées dans le cadre du budget rectificatif 2012 voté cet été, « *d'autres dispositions seront proposées au Parlement dans le cadre vraisemblablement d'une loi de finances rectificative, qui renforceront les moyens de l'administration dans ses pouvoirs d'investigation, d'enquête et surtout de recouvrement* ».

- **M. Cahuzac** : « *Au moment où l'on s'apprête à demander un effort vigoureux au pays, il n'est évidemment pas acceptable [que certains contribuables estiment] pouvoir s'affranchir de l'effort que tous ou presque vont consentir* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00464993-cahuzac-promet-des-moyens-supplementaires-contre-l-evasion-fiscale-361788.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120913-\[s=461370 n=2 c=201 j-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00464993-cahuzac-promet-des-moyens-supplementaires-contre-l-evasion-fiscale-361788.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120913-[s=461370 n=2 c=201 j-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 13/09/2012)

● Budget : le plafonnement des niches fiscales ne sera pas étendu

Vendredi 14/09, M. Cahuzac a écarté toute idée d'élargir en 2013 le plafond global des niches fiscales permettant de réduire son impôt sur le revenu au-delà de la vingtaine d'avantages fiscaux concernés jusqu'à présent.

- **Jérôme Cahuzac** : « *On fait ce qu'on avait dit : c'est-à-dire qu'on plafonne à 10 000 euros un certain nombre de niches fiscales contre un plafond de 18 000 euros plus 4 % des revenus jusqu'ici* ».

- **Les Echos** : « *Selon les estimations de Bercy, un abaissement du plafond sans élargissement du périmètre doit rapporter 300 millions d'euros, à comparer aux 20 milliards d'euros de hausses d'impôts décidées pour les ménages et les entreprises l'an prochain. Le gouvernement doit présenter le 28 septembre son projet de loi de finances pour 2013 et procède aux derniers ajustements* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00465266-budget-le-plafonnement-global-des-niches-fiscales-ne-sera-pas-etendu-362325.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120914-\[s=461370 n=2 c=201 j-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00465266-budget-le-plafonnement-global-des-niches-fiscales-ne-sera-pas-etendu-362325.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120914-[s=461370 n=2 c=201 j-937960@1)

(Source : (www.lesechos.fr du 14/09/2012)

● Vers la fin de la gratuité des classes préparatoires ?

D'après le journal Le Monde, le gouvernement envisagerait de supprimer la gratuité des classes préparatoires aux grandes écoles. Si les droits d'inscription étaient alignés sur ceux de la licence (181 euros), la mesure pourrait rapporter 9 millions d'euros à l'Etat. S'ils l'étaient sur ceux du master (250 euros), il s'agirait de 13 millions d'euros. Toujours selon Le Monde, « *de possibles frais d'inscription en STS (section de technicien supérieur) et en BTS sont aussi évoqués* ». A suivre.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/politique/actu/0202272337603-le-gouvernement-envisagerait-de-mettre-fin-a-la-gratuite-des-classes-prepas-362813.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120917-\[s=461370 n=2 c=202 j-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/politique/actu/0202272337603-le-gouvernement-envisagerait-de-mettre-fin-a-la-gratuite-des-classes-prepas-362813.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120917-[s=461370 n=2 c=202 j-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 17/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● La Poste : 5 000 embauches pour calmer la tension sociale

La Poste vient de recevoir le rapport Kaspar, déclenché à la suite du suicide de 2 cadres il y a plus de 6 mois. Le rapport préconise plus de 4 000 recrutements pour améliorer le climat social.

- **Jean Kaspar** : « *Il faudrait 2 000 emplois pour le dialogue social et 2 700 à 3 000 pour la formation. Je dis simplement qu'on est en train d'innover en disant que ce qui relève de la formation et ce qui relève du dialogue social doit être sanctuarisé en matière d'effectifs. Il y a la réalité d'un mal-être même s'il n'est que partiel dans l'entreprise. Il y a la réalité des suicides, il faut répondre à tout cela* ».

La direction fera des propositions « *dans les prochains jours* ».

<http://www.lefigaro.fr/social/2012/09/11/09010-20120911ARTFIG00573-la-poste-5000-embauces-pour-calmer-la-tension-sociale.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 20/09/2012)

● Banque de France : près de 2 000 suppressions de postes

La Banque de France (BdF) va engager un plan stratégique destiné à adapter l'institution à ses missions et modifier son réseau d'ici à 2020, ce qui va entraîner entre 1 700 et 2 100 suppressions de postes nettes. La BdF doit gérer 3 défis :

1)- 5 000 départs naturels à la retraite d'ici 2020, « dont environ 2 600 travaillent dans le réseau (hors siège) ».

2)- Relever le défi technologique. En effet, « les technologies actuelles permettent d'envisager d'autres relations avec nos interlocuteurs et d'autres organisations (télétransmission de dossiers, travail collaboratif à distance, etc.) ».

3)- Relever le défi « territorial » car « la densité des tissus d'entreprises évolue, la géographie du surendettement change, les circuits fiduciaires se concentrent ».

La BdF entend donc développer la dématérialisation des dossiers, diminuant ainsi les unités réparties sur le territoire qui seront regroupées dans de nouvelles unités : centres de traitement partagés entreprises (CTPE) et centres de traitement partagé surendettement (CTPS), à raison d'au moins un par région. Selon les organisations syndicales, qui doutent de l'efficacité du système, cela revient à créer « des usines à dossiers ». Un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) couvrant 2013 à 2015 sera instauré pour le personnel concerné par ces fermetures de caisses.

- **Frédéric Peyret**, directeur général des ressources humaines : « Au total, les effectifs du réseau seraient ramenés d'environ 6 300 équivalents temps pleins (ETP) actuellement à un nombre compris entre 4 200 et 4 600 ETP en 2020. Environ 800 agents devraient être recrutés sur la période dans le réseau ».

[http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0202263700683-banque-de-france-pres-de-2-000-suppressions-de-postes-361336.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120912-\[s=461370_n=3_c=306_l\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0202263700683-banque-de-france-pres-de-2-000-suppressions-de-postes-361336.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120912-[s=461370_n=3_c=306_l]-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 12/09/2012)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Val-d'Oise : la crise chez PSA ébranle les sous-traitants

Des entreprises du Val-d'Oise, sous-traitants de PSA, souffrent déjà de la fermeture à venir du site d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Parmi celles-ci : Tobler à Louvres (suppressions d'emplois), Rapid SA à Puiseux-Pontoise (suppressions d'emplois), Faurecia à Marines (chute des emplois d'intérimaires), Câblage français à Montmagny (chômage partiel), Nouvelle Cartoucherie à Survilliers (effritement du travail intérimaire et chômage partiel en vue), Lear Corporation à Saint-Ouen-l'Aumône (chômage partiel).

<http://www.leparisien.fr/louvres-95380/la-crise-chez-psa-ebanle-les-sous-traitants-13-09-2012-2162588.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 12/09/2012, Daniel Pestel)

[Retour au sommaire](#)

● Seine-Saint-Denis : L'hôpital de Montreuil sous perfusion

Criblé de dettes, le CHI André-Grégoire se voit attribuer une aide exceptionnelle de 5 M€ par l'agence régionale de santé (ARS).

- **Michèle Damon**, directrice du CHI : « Ces 5 M€ nous permettent de passer un cap. Sans cette aide, nous n'aurions pas pu boucler l'exercice 2012 ».

Si l'ARS a finalement accepté le budget 2012 du CHI, elle doit toujours se prononcer sur le plan de retour à l'équilibre proposé par la direction mi-juin. Un partenariat avec la clinique Floréal (Bagnole) est à l'étude.

- **l'ARS** : « Nous suivons de très près cet établissement, l'un des plus déficitaires avec 10 M€ de dettes. Mais l'hôpital dispose d'une offre de soins importante, de personnels de qualité qu'il ne faut pas décourager. Il faut retrouver une dynamique positive ».

Une pétition de défense de l'hôpital a été lancée, regroupant syndicats (CGT-SUD-Unsa), usagers, médecins et municipalité.

- **Dominique Nilenkovic, président de l'association des usagers** : « *La situation reste critique, donc on continue* ».
 - **Corinne Mazet (Unsa)** : « *De gros points d'interrogation subsistent sur un éventuel partenariat avec le privé. Et ce n'est pas avec deux blocs qu'on va développer l'activité* ».
 - **Brigitte Morane (CGT)** : « *La direction est dépassée, l'ARS laisse pourrir la situation et a laissé tomber Montreuil. Aujourd'hui, la survie de l'établissement est en jeu* ».
- <http://www.leparisien.fr/bagnolet-93170/l-hopital-de-montreuil-place-sous-perfusion-18-09-2012-2169555.php?xtor=EREC-109----1346501@1>
 (Source : www.leparisien.fr du 18/09/2012, Julien Duffé)

OPINION/VIE POLITIQUE

● **Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, table sur une croissance inférieure à 1 % en 2013**

Dans un entretien accordé au journal Les Echos du 17 septembre, Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, juge que la croissance de l'économie française devrait se redresser progressivement en 2013 mais que son taux sera sensiblement inférieur à 1 % en moyenne sur l'année. Il insiste sur la nécessité d'un redressement des finances publiques et estime que la France bénéficie de facteurs de résilience, comme son taux d'épargne des ménages « *parmi les plus élevés en Europe qui devrait jouer un rôle d'amortisseur pour la consommation* ».

- **Christian Noyer** : « *On peut donc raisonnablement tabler sur un redressement progressif du taux de croissance en 2013, avec une moyenne qui serait sensiblement inférieure à 1 % compte tenu de l'absence d'acquis de croissance en fin d'année 2012* ».

Concernant le Rachat d'obligations souveraines de la BCE, le projet d'union bancaire européenne et le principe (qu'il soutient) de la supervision de l'ensemble des banques par la BCE et non des seuls plus grands établissements comme le souhaite l'Allemagne : « *Il s'agit d'un ensemble de mesures cohérent et complet de nature à calmer durablement les tensions dans la zone euro. [...] Sur le fond, les inquiétudes allemandes sont excessives : le risque inflationniste sera maîtrisé car la BCE va stériliser la liquidité créée [par ses rachats de dettes souveraines]. [...] Quant à l'effet pervers d'un relâchement (ndlr - par les pays qui bénéficient de ces rachats) de l'effort budgétaire lié à la réduction de la pression par les marchés, il est exclu dès lors que nous nous inscrivons dans une stricte conditionnalité pour la mise en œuvre de ce mécanisme. [...] Le projet (le futur dispositif de supervision des banques européennes – ndlr) implique un transfert de souveraineté des Etats vers la Banque centrale européenne, ce qui a toujours été le souhait de l'Allemagne. Quant à la question du périmètre couvert par la BCE, il n'y avait pas d'hésitation possible, il fallait couvrir toutes les banques. Les problèmes viennent souvent des petites ou moyennes banques comme on l'a vu en Irlande ou en Espagne. Si l'on veut être crédible vis-à-vis des marchés, il faut couvrir tout le spectre* ». Enfin, au sujet des banques françaises : « *[Elles sont] de plus en plus résilientes car elles réduisent leurs risques et augmentent leurs fonds propres par des cessions d'actifs, une réduction de leurs activités de marché et la mise en réserves de résultats qui restent importants. Cela prouve que le modèle de banque universelle, dès qu'il s'accompagne d'un modèle interne solide, fonctionne bien* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120917.CHA0853/christian-noyer-table-sur-une-croissance-inferieure-a-1-en-2013.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120917](http://www.challenges.fr/economie/20120917.CHA0853/christian-noyer-table-sur-une-croissance-inferieure-a-1-en-2013.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120917)

(Source : www.challenges.fr du 17/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **Edouard Balladur : « Notre pays doit retrouver la croissance et l'emploi »**

Dans un entretien accordé au Figaro, le 12/09, M. Balladur a réagi au discours de M. Hollande sur TF1 (voir Le.Crible n° 67).

- **Edouard Balladur** : « *C'est un choix de société, contraire à celui que je souhaite, il ne permettra de retrouver ni la croissance ni l'emploi. En somme, dans les propos de M. Hollande, on ne voit aucun allègement du poids de l'Etat sur l'économie, au contraire, il s'alourdit. Les impôts augmenteront de plus de vingt milliards, sans compter ceux qui ont augmenté déjà cette année, les dépenses publiques seront réduites de dix milliards, le*

pouvoir persiste à préférer la hausse des impôts à la baisse des dépenses, alors que c'est tout le contraire qu'il faudrait faire pour stimuler la croissance et l'emploi. Je note que les réformes de structures indispensables pour retrouver la compétitivité ne sont pas précisées. En outre, rien n'est dit sur les moyens d'assurer l'avenir de la zone euro, dont dépend notre prospérité ».

Concernant les 3 premiers mois d'exercice du pouvoir par François Hollande :

- **Edouard Balladur** : « *J'ai peur de ne pas être original, je trouve que les vraies solutions n'ont pas encore été abordées. Notre pays doit retrouver la croissance et l'emploi, pour cela il lui faut réduire les dépenses et les déficits publics, accroître la compétitivité. C'est l'inverse de ce qu'on a fait jusqu'à présent ; on a augmenté les dépenses publiques, les impôts, sans encore rien entreprendre qui concerne l'amélioration de la compétitivité de notre économie. À croire que la nouvelle équipe avait accordé plus d'attention aux discours les plus efficaces pour se faire élire qu'aux mesures les plus utiles pour redresser le pays !* ».

<http://www.lefigaro.fr/politique/2012/09/12/01002-20120912ARTFIG00492-notre-pays-doit-retrouver-la-croissance-et-l-emploi.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 12/09/2012, Raphaël Stainville)

● **Marie-Françoise Leflon (CFE-CGC)** : « **Construire un nouveau modèle social ? Banco !** »

Marie-Françoise Leflon est présidente de l'APEC, spécialiste de la question de l'emploi. Elle représente la CFE-CGC à la table des négociations sur « *la sécurisation de l'emploi* » qui doivent s'ouvrir prochainement.

- **Marie-Françoise Leflon** : Sur les négociations elles-mêmes : « *Il faut beaucoup de prudence, mais il faut aussi prendre ses responsabilités. [...] La formulation de la lettre de cadrage de Michel Sapin, disant qu'il faut trouver une solution "gagnant-gagnant", est la bonne. Le droit du travail, compte tenu de ses implications sociales, doit être équilibré. [...] Je me rends aux négociations avec le mandat le plus pragmatique possible, c'est-à-dire une position équilibrée. Le but est d'obtenir une meilleure protection des salariés. Cela ne passera pas par de la flexibilité. Nous ne sommes pas une variable d'ajustement* ».

Sur les positions que défendra la **CFE-CGC** : « *Faire du CDI une vraie norme. Avancer sur le temps partiel subi, qui est lié notamment à la question de la précarité pour les femmes. [...] Certains bassins d'emplois ne se sont pas encore emparés du GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences). C'est un très bon outil, qui permet d'anticiper les changements à moyen terme dans l'entreprise. Sur la compétitivité emploi, tout est à construire* ».

Sur le délai (fin mars) fixé par le gouvernement : « *C'est la principale difficulté. Nous devons nous intéresser à des thèmes très différents, du dialogue social à la question de la précarité, et à toutes les strates du droit du travail : réglementaire, judiciaire, législatif, etc. [...] J'espère que sur un tel enjeu, c'est la négociation qui l'emportera. C'est à nous, négociateurs, de nous fixer un calendrier* ».

Sur la position de la **CFE-CGC** sur l'échiquier de la négociation sociale : « *Il y a des organisations syndicales qui ont des positions plus affirmées et réticentes en ce qui concerne la sauvegarde de l'emploi. A la CFE, nous avons fait du chemin sur cette question. C'est sur ce sujet que nous aurons des échanges plus offensifs avec les autres négociateurs. [...] Les autres négociateurs savent quelles sont nos positions. Nous connaissons leurs attentes et leurs limites. Nous ne discutons pas de sujets drôles : nos adhérents sont parfois dans des situations très difficiles. Il nous faut donc tout remettre à plat. Et pour construire un nouveau modèle social, je dis banco !* »

[http://tempsreel.nouvelobs.com/france-la-crise-sociale/20120911.OBS1988/leflon-cfe-cgc-construire-un-nouveau-modele-social-banco.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20120912](http://tempsreel.nouvelobs.com/france-la-crise-sociale/20120911.OBS1988/leflon-cfe-cgc-construire-un-nouveau-modele-social-banco.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20120912)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 12/09/2012, Donald Hebert)

LIVRES/REVUES

● **Guide des 4 000 médicaments utiles, inutiles ou dangereux**

Par Bernard Debré et Philippe Even

Bernard Debré, député UMP de Paris, et Philippe Even, directeur de l'Institut Necker, affirment dans leur livre qu'un médicament sur deux est inutile. D'après le professeur Even, le livre est « *un livre d'information, pas d'opinion* », affirmant que l'industrie pharmaceutique est « *la plus lucrative, la plus cynique, la moins éthique de toutes les industries* ». Sont recensés « *50 % de médicaments inutiles, 20 % de mal tolérés, 5 % de potentiellement très dangereux,[dont], incroyable paradoxe, 75 % sont remboursés* ».

Le livre a déclenché nombre de réactions :

- **Marisol Touraine** : « *Je ne crois pas qu'on puisse régler des problèmes aussi importants par des livres médiatiques. Nous devons faire en sorte d'inciter les Français à consommer moins de médicaments. [...] Il y a une agence indépendante, l'Agence nationale de sécurité du médicament, qui passe en revue l'ensemble des médicaments pour évaluer à la fois leurs risques et leurs qualités médicales* ».

- **L'industrie pharmaceutique (Leem**, la fédération professionnelle des industriels du médicament) dénonce « *amalgames et approximations. [Le livre] contribue à alarmer inutilement les malades et risque de les conduire à arrêter de leur propre chef des traitements pourtant adaptés aux maladies dont ils souffrent* ».

- **Roselyne Bachelot** : « *Que nous consommions trop de médicaments dans notre pays, c'est tout à fait évident. [...] De toutes les façons, les laboratoires qui demandent les autorisations sont obligés de s'appuyer sur des études d'efficacité qui méritent d'être revisitées. On a aussi tendance dans notre pays à prescrire les nouvelles molécules, alors que des molécules plus anciennes (...) pourraient être utilisées* ».

[http://www.lepoint.fr/sante/un-medicament-sur-deux-serait-inutile-13-09-2012-1505663_40.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120913](http://www.lepoint.fr/sante/un-medicament-sur-deux-serait-inutile-13-09-2012-1505663_40.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120913)

(Source : www.lepoint.fr du 13/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne. En ligne tous les mercredis
Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne. Rédacteur en chef : Eric Tessier. Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr